

Le Collège Laval figure parmi un des plus grands collèges privés d'enseignement secondaire du Québec. Ayant une histoire riche de 127 ans, c'est aujourd'hui plus d'une centaine d'éducateurs qui prennent la relève dans le but de poursuivre, auprès de quelque 2 000 élèves, l'œuvre amorcée par ses premiers fondateurs.

La mission éducative de l'établissement vise essentiellement à former des élèves responsables qui auront le goût de s'engager dans la société. Il propose un sens de l'existence en établissant un équilibre parfait entre la formation scolaire, l'apprentissage de soi et des autres ainsi que la découverte d'une passion.

TECHNICIEN OU TECHNICIENNE EN LOISIRS

Poste permanent : contrat saisonnier de dix mois par année à 35 heures par semaine.

SOMMAIRE DE LA FONCTION

Sous l'autorité de la direction de la vie étudiante, la personne titulaire du poste assume la responsabilité de l'organisation, de la promotion, de l'animation et de la mise en application de programmes d'activités ludiques, culturelles et sportives de participation.

TÂCHES ET RESPONSABILITÉS PRINCIPALES

La personne titulaire du poste devra :

- participer à la planification, à la conception, à la réalisation et à l'évaluation des activités culturelles et sportives de participation et en assurer le bon fonctionnement;
- agir à titre de personne-ressource lors d'activités culturelles et sportives de participation, renseigner les participantes et participants des règles en vigueur et animer certains volets de ces activités;
- organiser les rencontres culturelles et sportives de participation prévues au calendrier, à l'intérieur comme à l'extérieur du collège, et s'assurer que les installations et les équipements nécessaires sont disponibles au moment prévu;
- participer à l'élaboration des campagnes de publicité et de promotion des activités culturelles et sportives de participation en se servant des différents moyens mis à sa disposition et voir à la réalisation de ces campagnes;
- collaborer à la mise sur pied de divers projets spéciaux;
- informer la direction de la vie étudiante des problèmes qui nuisent à la bonne marche des activités de son secteur et apporter des suggestions pour améliorer la situation;
- accomplir une tâche de surveillance aux premiers soins en début de journée;
- accomplir, au besoin, toute autre tâche connexe.

EXIGENCES

- Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales en techniques d'intervention en loisir ou être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente;
- Avoir deux années d'expérience pertinente;
- Avoir un certificat RCR valide.

CONDITIONS D'EMPLOI

- Poste permanent : contrat saisonnier de dix mois par année à 35 heures par semaine;
- La personne doit être disponible du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h;
- L'échelle salariale se situe entre 18,15 \$ et 27,03 \$ de l'heure, selon les qualifications et l'expérience;
- Date d'entrée en fonction : le mercredi 16 août 2017;
- Date de fin de contrat : le jeudi 21 juin 2018;
- Le Collège Laval adhère à un programme d'accès à l'égalité en emploi.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae ainsi qu'une lettre expliquant leurs motivations pour le poste par courrier ou par courriel avant le vendredi 5 mai 2017, 12 h, à :

Monsieur Pierre Perron
Collège Laval – Technicien ou technicienne en loisirs
1275, avenue du Collège
Laval (Québec) H7C 1W8
Courriel : emploi@collegelaval.ca

Il est à noter que seules les personnes choisies seront appelées en entrevue.